

1. Basisinformationen Informations de base

| Datum Date | Kommentar von (Verband, Behörde, Firma) Commentaires de (association, autorité, entreprise) | Rückfragen bei: Name, Vorname, Firma, Adresse, Tel., Email Renseignements auprès de: nom, prénom, entreprise, adresse, tél., e-mail |
|---------------|--|--|
| 24.05.2023 | Ville de Lausanne | Emilie Chaperon, ville de Lausanne, direction de la culture et du développement urbain, service de l'urbanisme, Rue du Port-Franc 18, 021 315 55 50, emilie.chaperon@lausanne.ch |

2. Kommentare zum Projekt und zu einzelnen Kapiteln und Ziffern Commentaires relatifs au projet et sur certains chapitres et chiffres

Spalten (3), (5), (6) müssen auf jeden Fall ausgefüllt werden / Les colonnes (3), (5), (6) doivent toujours être remplies

(4) Art des Kommentars: **G** generell, **T** technisch, **R** redaktionell / Type de commentaire: **G** d'ordre général, **T** technique, **R** rédactionnel

Vom SIA eingefügt wird / A remplir par la SIA:

- (1) Kommentar-Nr. / numéro du commentaire
(2) Vernehmlassungsnummer / numéro de la consultation
(7) Kommentar der Kommission / commentaire de la commission

| (1) | (2) | (3) | (4) | (5) | (6) | (7) |
|--|--|-----------------------------------|-----|---|--|---------------------------------------|
| Bitte leer lassen/ à laisser vide svp. | Bitte leer lassen/ à laisser vide svp. | Thema / Thème Ziffer / Chiffre | | Kommentar (Begründung für Änderung) Commentaire (justification de la modification) | Vorgeschlagene Textänderung Modification proposée | Bitte leer lassen/à laisser vide svp. |
| | | Général | G | De manière générale, cette norme ne propose aucun objectif chiffré tant au niveau biodiversité qu'au niveau de la canopée. Au niveau national, les objectifs à atteindre ont été chiffrés dans les objectifs d'Aïchi, à savoir 30% de territoire dévolu à l'infrastructure écologique. Il manque également des chiffres sur les épaisseurs de sol qui sont souvent trop faibles pour le bon développement du patrimoine arboré par exemple. Les ratios de m2 d'espace vert par habitants sont toujours questionnés. Quid du % de canopée pour une ville résiliente. Les études médicales parlent des principes des 3-30-300 (3 arbres par la fenêtre ; 30% de canopée et 300 d'un espace vert pour une meilleure santé mentale), etc. Sans ces orientations et à minima des fourchettes contextualisées l'intérêt de cette norme reste un inventaire de bonnes intentions sans aucune contraintes ni objectifs. | Au niveau national, l'objectif fixé est de 30% du territoire dévolu à l'infrastructure écologique dont 17% au moins d'aires centrales (Objectifs d'Aichi Convention mondiale sur la biodiversité 2010 Nagoya (Japon) pour lesquels la Suisse s'est engagée) . Surface requise pour la sauvegarde de la biodiversité en Suisse. | |

| (1) | (2) | (3) | (4) | (5) | (6) | (7) |
|--|--|-----------------------------------|-----|--|---|---------------------------------------|
| Bitte leer lassen/ à laisser vide svp. | Bitte leer lassen/ à laisser vide svp. | Thema / Thème Ziffer / Chiffre | | Kommentar (Begründung für Änderung) Commentaire (justification de la modification) | Vorgeschlagene Textänderung Modification proposée | Bitte leer lassen/à laisser vide svp. |
| | | 0.1.1 | G | La durabilité est bien sûr un thème essentiel. Il faudrait toutefois le compléter avec la notion de qualité, qui transparait dans les objectifs de la norme | pour un développement urbain durable de qualité,... | |
| | | Fig. 1 | G | L'offre en espace libre pour tous n'est pas et de loin le seul critère qui pousse à la migration. Le fait d'ajouter la notion de complémentarité de l'offre tant dans la typologie, les usages, les publics, permettra d'explicitier l'impact de l'offre sur les changements de domicile | Réduction des changements de domicile grâce à une diversité et une complémentarité de l'offre en espaces libres pour tous. | |
| | | Fig. 1 | G | Dans les qualités des localités, il y a lieu de mettre la qualité de l'espace en lien avec le patrimoine bâti environnant | Espaces urbanisé et espaces libres possédant une dimension identitaire ou emblématique, soigneusement adaptés à leur contexte et esthétiques | |
| | | Fig. 1 | G | Dans les enjeux de société, il y a lieu d'évoquer la notion d'inclusivité des espaces libres, afin que ces derniers soient conçus pour toutes et tous, en prenant en compte la diversité de genres, âges, ethnicités, situations de handicap, précarité, etc. | Aménagement des espaces libres adapté aux besoins de toutes et tous, et permettant d'accueillir la diversité d'usages, d'usagères et d'usagers, quel que soit leur âge, genre, origine, situation de handicap, etc. | |
| | | 1.1.1 | G | <p>La liste des espaces non construits n'est pas exhaustive. Les typologies définies ne sont pas claires et se recourent. Certaines typologies sont manquantes.</p> <p>Si une liste est énoncée, elle devrait être soit plus générique soit plus précise, et la nomenclature devrait être définie selon des critères clairs (échelle et dimension, caractère urbain / naturel, vocation, fonction, ...).</p> <p>Par ailleurs, la nomenclature ne met pas en évidence la propension des espaces libres à cumuler plusieurs vocations (parvis d'école faisant office de square de quartier, équipements sportifs dans un parc urbain, etc.)</p> <p>Il pourrait être intéressant de repenser ce chapitre sous forme de matrice à double entrée p.ex., en fonction :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des typologies spatiales (espace urbain, espace vert, <i>waterfront</i>...) - Des vocations et usages (détente, sport, place de jeux, autre...) - | Concerne tout le chapitre 1.1.1 | |

| (1) | (2) | (3) | (4) | (5) | (6) | (7) |
|--|--|-----------------------------------|--------|--|---|---------------------------------------|
| Bitte leer lassen/ à laisser vide svp. | Bitte leer lassen/ à laisser vide svp. | Thema / Thème Ziffer / Chiffre | | Kommentar (Begründung für Änderung) Commentaire (justification de la modification) | Vorgeschlagene Textänderung Modification proposée | Bitte leer lassen/à laisser vide svp. |
| | | 1.1.1.1 | G | Terminologie « les eaux » pas claire | Les eaux de surface | |
| | | 1.1.1.1 | R et T | Notion biologique à revoir | Ces espaces sont utilisés comme des lieux de rencontre, de vie et de détente, mais aussi comme des habitats et des refuges pour notre faune et notre flore indigènes pour la faune et la flore. | |
| | | 1.1.1.2 | G | Le point « Espaces publics en général » n'est pas clair : s'agit-il d'une typologie dédié ou d'une définition donnée à tous les espaces publics ? | Espaces publics en général comme [...] et des lacs. D'une manière générale, les espaces publics sont librement accessibles à toutes catégories d'usagers et d'usagers. Ils répondent soit à un usage spécifique (cimetière, aire de jeux, équipement sportif), soit à une pluralité de vocations (places publiques, rues piétonnes, parcs, rives des rivières et lacs). En principe accessibles [...] à la détente en général. | |
| | | 1.1.1.2 | G | Selon les remarques susmentionnées, il serait intéressant de définir de façon plus exhaustive les grandes familles typologiques des espaces publics et semi-publics : <ul style="list-style-type: none"> - Places, parvis, rues, mails, avenues, boulevards, et autres espaces publics urbains - Parcs, squares, jardins publics et autres espaces verts urbains - Places de jeux - Préaux scolaires (plus ou moins ouverts au public) - Quais, berges, rives, bains (de rivière, de lac) - Parvis de bâtiments publics - Friches urbaines, terrains vagues - Etc. | <i>Concerne tout le chapitre 1.1.1.2</i> | |
| | | 1.1.1.2 | G | Au sujet des espaces publics affectés à un usage, il y a lieu d'évoquer le potentiel des espaces libres à accueillir une diversité et une complémentarité d'usages | Espaces publics affectés à un ou des usages : [...]etc. qui sont aménagés et utilisés dans un but déterminé. Une démarche de programmation urbaine peut permettre de révéler des potentiels d'usage insoupçonnés, ou des complémentarités entre plusieurs usages (cimetière à vocation de parc public urbain, préau d'école agissant comme place de village, place de jeux couplée à une | |

| (1) | (2) | (3) | (4) | (5) | (6) | (7) |
|--|--|-----------------------------------|--------|--|---|---------------------------------------|
| Bitte leer lassen/ à laisser vide svp. | Bitte leer lassen/ à laisser vide svp. | Thema / Thème Ziffer / Chiffre | | Kommentar (Begründung für Änderung) Commentaire (justification de la modification) | Vorgeschlagene Textänderung Modification proposée | Bitte leer lassen/à laisser vide svp. |
| | | | | | buvette, terrain de sport polyvalent en fonction de la saison, piscine publique dévolue à d'autres activités en hiver, etc.) | |
| | | 1.1.1.2 | R et T | Cohérence des termes et leur utilisation dans le document + éviter doublons de définition (1.1.1.4 Espaces verts) | Espaces verts publics et milieux humides : en font partie les espaces verts et les cours d'eau espaces humides (cours d'eau, étangs) accessibles au public offrant un cadre très agréable et faisant le trait d'union entre l'espace urbain et le paysage ouvert. | |
| | | 1.1.1.4 | G | Il n'est pas clair pourquoi les espaces verts font l'objet d'une catégorie distincte, et néanmoins non développée. De fait, les espaces verts se retrouvent à la fois dans les catégories d'espaces publics et d'espaces privés et semi-publics, s'ils sont praticables ou appropriables. S'il s'agit d'espaces verts non accessibles au public (talus, réserves naturelles, bosquets, lisières de forêt, marécage , etc.) , il y a lieu de le mentionner. | Espaces verts non accessibles au public ... et de valeur écologique. Elles doivent faire l'objet d'une attention particulière afin de préserver ou renforcer leur capital écologique. Elles contribuent par ailleurs grandement aux qualités des espaces libres appropriables et des espaces bâtis avoisinants (échappées paysagères, bénéfiques écologiques, atténuation des nuisances urbaines...) | |
| | | 1.1.1.4 | G | Dans la famille des espaces verts, ou comme catégorie dédiée, il y aurait aussi lieu d'évoquer les espaces exploités (agriculture, sylviculture...) | Espaces exploités : Espace perméable, cultivés par l'homme induisant une production. En font partie les forêts, les terres agricoles... | |
| | | 1.1.1.4 | T | Les caractéristiques des espaces verts dépendant principalement de l'usage auquel ils sont destinés. | Surfaces non bâties majoritairement végétalisées et plantées. En fonction de leur aménagement, elles présentent des différences de caractéristiques d'usage et de valeur écologique | |
| | | 1.1.1.5 | R | Phrase traduite de l'allemand et incompréhensible telle quelle. A revoir entièrement | Les tâches consistent par exemple à planifier des emplacements et affectations utilisation ou usage pour les installations extérieures, des systèmes écologiques et esthétiques pour la protection, l'extension et la connexion des espaces libres et de leurs structures. | |
| | | 1.1.2.3 | T | La notion de paysage, en français, se définit avant tout par une perception du territoire, mais la définition semble évoquer plutôt le territoire (le fait) que le paysage (la perception) , cette ambiguïté mériterait d'être levée | Espace dans son entier tel qu'il est perçu et vécu par l'homme. Perception du territoire qui avec ses valeurs naturelles et culturelles le paysage constitue à la fois l'habitat de la faune et de la flore (cf. biodiversité) et l'espace dans lequel la population habite, travaille, se détend et s'adonne à des activités physiques, culturelles | |

| (1) | (2) | (3) | (4) | (5) | (6) | (7) |
|--|--|-----------------------------------|--------|--|---|---------------------------------------|
| Bitte leer lassen/ à laisser vide svp. | Bitte leer lassen/ à laisser vide svp. | Thema / Thème Ziffer / Chiffre | | Kommentar (Begründung für Änderung) Commentaire (justification de la modification) | Vorgeschlagene Textänderung Modification proposée | Bitte leer lassen/à laisser vide svp. |
| | | | | | et économiques. En raison de la diversité de ses fonctions, le paysage territoire fournit des prestations importantes pour le bien-être et la prospérité. Les paysages sont des structures dynamiques qui évoluent constamment à partir dans une moindre mesure de facteurs naturels et des effets de leur utilisation et de leur gestion par l'homme. | |
| | | 1.1.3.2 | T | Distinguer le sol naturel et des substrats hors sol (toitures ou bacs végétalisés). Dès qu'on est sur un sol (selon définition OSol - pleine terre), il est essentiel de se référer aux définitions du sol et de le reconstituer comme tel (horizons A, B, C). En situation hors sol, on peut parler de substrat de plantation avec diverses couches minérales et/ou organique ou des mélanges avec des proportions définies. | Substrat de plantation = sol perméable aux racines créé artificiellement, formé de plusieurs composants mélangés entre eux en une ou plusieurs couches. Abandonner le terme "couche végétale". | |
| | | 1.1.3.3 | R | Abandonner le terme "couche végétale". Dans le document, il est fait référence la plupart du temps à un substrat et des couches végétales. Il faut uniformiser et éviter des termes inutiles | Supprimer ce sous-chapitre 1.1.3.3 | |
| | | 1.1.6.4 | R | Pourquoi un anglicisme? | Agriculture urbaine | |
| | | 2. | G | La norme n'évoque pas vraiment les spécificités propres aux différentes typologies d'espaces relevés au point 1.1.1 et les enjeux différenciés en découlant, du point de vue de la maîtrise d'ouvrage. P.ex. , la création d'un nouvel équipement sportif n'amène pas les mêmes questions que la renaturation d'une rivière ou la requalification d'une place publique.. | | |
| | | 2.1 | T et G | Thèmes liés aux espaces libres | Il n'est pas fait mention de l'importance de la biodiversité ni de la mise en réseaux. Il est essentiel à ajouter les notions d'infrastructures écologiques (aires centrales et aires de mises en réseau). Les notions de couloirs à faune et de diversifié des milieux est primordiale. | |
| | | 2.1.3 | R | C'est au-delà d'une très grande actualité. Cette norme sera établi probablement pour plusieurs années. Il n'est pas souhaitable de temporaliser les propos. | La biodiversité et les nombreux effets et fonctions en rapport avec les mesures d'adaptation au changement climatique, l'effet bénéfique des espaces verts sur la | |

| (1) | (2) | (3) | (4) | (5) | (6) | (7) |
|--|--|-----------------------------------|-----|---|---|---------------------------------------|
| Bitte leer lassen/ à laisser vide svp. | Bitte leer lassen/ à laisser vide svp. | Thema / Thème Ziffer / Chiffre | | Kommentar (Begründung für Änderung) Commentaire (justification de la modification) | Vorgeschlagene Textänderung Modification proposée | Bitte leer lassen/à laisser vide svp. |
| | | | | | santé, les fonctions d'épuration des sols et la masse foliaire, tous ces thèmes sont essentiels et d'une très grande actualité et doivent orienter les aménagements , au vu des impacts du changement climatique. | |
| | | 3.1 et 3.1.1.2 | G | Les enjeux sociaux ne devraient pas être traités uniquement sous l'angle de la participation. La notion de « diagnostic d'usages » mériterait de figurer, notamment pour observer les pratiques existantes de l'espace par certaines catégories de population qui ne sont pas nécessairement représentées dans les démarches participatives : personnes issues de l'immigration, personnes marginalisées, population adolescente, etc. etc. | Les espaces publics se situant à la croisée des besoins des groupes d'utilisateurs, il est recommandé de développer des diagnostics d'usages, par l'observation et l'organisation des processus de participation afin que leur planification et leur aménagement répondent aux besoins du plus grand nombre. | |
| | | 3.1.3.3 | G | En amont de la participation et par le biais de celle-ci, il existe une priorité : Connaître les usagers, avant de découvrir leurs besoins. | Les enjeux d'inclusivité, à savoir la prise en compte spécifique des différents publics de l'espace public, en fonction de leur âge, genre, situation de handicap, origine ethnique , catégorie socio-professionnelle, etc. doivent être réfléchis dès le début d'un processus de planification / conception des espaces libres. Cette diversité devra être prise en compte dans le choix du processus de participation. (porte à porte, atelier, table ronde...) | |
| | | 3.1.3 | G | Il est essentiel de définir les objectifs de la participation, mais nécessaire de relever aussi les limites des démarches . | Les limites de la participation sont perceptibles lors du choix d'un processus non adapté à la situation sociale, sociétale...Le biais de la participation est potentiellement de renforcement un effet « NIMBY » , de favoriser une sur-représentation de certains profils ou de ne pas prendre en compte des publics utilisant déjà les espaces considérés , etc. | |
| | | 3.1.1.3 | G | Les termes employés positionnent l'usagers, la MAE et la MO dos à dos. La participation est un processus collaboratif à des fins d'optimisation. | Ils peuvent encourager l'adhésion l'acceptation, éliminer les résistances favoriser le consensus et favoriser la création d'une identité collective. La qualité des projets peut ainsi être vérifiée et améliorée. | |
| | | 3.1.4 | G | L'urbanisme tactique et les potentiels de préfiguration qu'offrent ces techniques pour les projets d'espace libre représente souvent la phase d'après à la concertation. | Pour préfigurer les résultats d'une démarche de concertation, et mettre en œuvre les attentes des usagers, dans une temporalité qui n'est pas celle des | |

| (1) | (2) | (3) | (4) | (5) | (6) | (7) |
|--|--|-----------------------------------|--------|--|--|---------------------------------------|
| Bitte leer lassen/ à laisser vide svp. | Bitte leer lassen/ à laisser vide svp. | Thema / Thème Ziffer / Chiffre | | Kommentar (Begründung für Änderung) Commentaire (justification de la modification) | Vorgeschlagene Textänderung Modification proposée | Bitte leer lassen/à laisser vide svp. |
| | | | | Cette pratiques actuelle des territoires s'est extrêmement développée. | projets déroulant les phases SIA ou des procédures d'autorisation de construire, l'urbanisme tactique permet de vérifier les concordances entre aménagement et besoins du plus grand nombre. | |
| | | 3.2.3.4 | G | La notion de connectivité pourrait être développée sous plusieurs angles : <ul style="list-style-type: none"> - Le traitement des espaces ouverts aux abords des générateurs d'attractivité (lisibilité et orientation) - La mise en réseau des espaces libres (notion de marchabilité, de ville au ¼ d'heure), p.ex. en garantissant un espace ouvert / paysager /public de qualité toutes les 5' de marche (Cf. ex. d'Yverdon) - La densité et la diversité typologique des espaces ouverts, dans l'esprit de la ville au ¼ d'heure | Le rattachement des espaces libres à des structures paysagères typiques du lieu permet une bonne intégration des bâtiments dans l'environnement. La connexion avec les espaces libres existants doit être assurée, les qualités des espaces publics renforcées par l'intensité de la mise en réseau, la densité et la diversité des espaces libres. (à développer) | |
| | | 3.3.3.2 | T | Avec définition du sol dans le chapitre 1.1.3 Sol , car ce dernier est défini légalement (OSols) | Les bâtiments et les ouvrages souterrains doivent afficher une compacité maximale, des surfaces d'un seul tenant assez vastes sont exemptes de toute construction et de tout ouvrage souterrain au profit d'espaces libres en pleine terre de sol. | |
| | | 3.4.2 | T et G | La notion d'infrastructure écologique est mentionnée dans l'avant-propos mais n'est plus reprise ensuite concrètement. A clarifier et à intégrer dans les différents articles concernant la biodiversité. | Consolider les valeurs écologiques existantes et augmenter la surface des milieux proches de l'état naturel pour la promotion de la biodiversité en milieu bâti, en cohérence avec l'infrastructure écologique existante et à renforcer | |
| | | 3.4.3.3 | T | Créer un sous-chapitre additionnel pour les questions de déplacement d'espèces (obstacles, pièges, etc) car c'est un sujet d'importance qui n'est pas suffisamment mis en avant avec une phrase juste en toute fin de paragraphe et qui mérite d'être complété. | Il s'agit de minimiser le plus possible les effets d'obstacles, comme les clôtures infranchissables ou bordures pour les petits animaux, ainsi que les pièges (sautes-de-loup, grille d'évacuation des eaux, escaliers de cave, etc.) + les clôtures vitrées avec risque de collision pour les oiseaux. | |

| (1) | (2) | (3) | (4) | (5) | (6) | (7) |
|--|--|-----------------------------------|--------|---|---|---------------------------------------|
| Bitte leer lassen/ à laisser vide svp. | Bitte leer lassen/ à laisser vide svp. | Thema / Thème Ziffer / Chiffre | | Kommentar (Begründung für Änderung) Commentaire (justification de la modification) | Vorgeschlagene Textänderung Modification proposée | Bitte leer lassen/à laisser vide svp. |
| | | 3.4.3.5 | G et T | L'indication de n'éclairer que lorsque nécessaire et la limitation préventive sont adéquates. Il serait toutefois utile de mentionner qu'une trame noire est propice à la biodiversité et d'orienter vers des températures de couleur inférieures à 3000 K. | Ajouter un nouveau paragraphe : « La création d'une trame noire et l'utilisation de températures de couleur inférieures à 3000 K pour l'éclairage extérieur sont favorables à la protection de la biodiversité en milieu urbain ». | |
| | | 3.4.3.6 | G | Végétalisation de bâtiment | Cette norme parle des espaces libres. Les notions de végétalisation des bâtiments ne sont pas concernées par les espaces libres. Cette notion pose problème ici car il y a d'autres normes SIA qui parlent de ces pratiques en toiture ou sur les murs. En particulier les notions de contrôle visuel périodique des murs qui empêche la végétalisation. Il y a donc nécessité de nuancer voir d'arbitrer entre les normes. | |
| | | 3.5.1.1 | G | Parler également des vagues de chaleur | [...] à des vagues de chaleur plus intenses et plus longues, ainsi qu'[à des périodes de sécheresse plus longues] | |
| | | 3.5.1.2 | R | Influencé par le volume de canopée (épaisseur de feuillage joue un rôle non négligeable dans l'évapotranspiration). Volume des espaces verts ? Introduire la notion de rafraîchissement | du volume de la surface des espaces verts, de la surface du volume de canopée [Grâce à leur] capacité de rafraîchissement, via [leur ombrage ...] | |
| | | 3.5.1.3 | T | Intégrer la pleine terre. Plutôt les « surfaces » perméables (cf. définition sol) Résilience plutôt que résistance | Les sols non imperméabilisés et les surfaces recouvertes la pleine terre, les surfaces perméables et les sols recouverts d'une végétation appropriée retiennent l'eau dans les premières couches du sol[, réduisent les risques ...] [... ils renforcent la] résistance résilience [face aux effets ...] | |
| | | 3.5.3.1 | R | Vents liés à la topographie | [des cours d'eau], des coulées vertes et de la pente [...] | |
| | | 3.5.3.2 | T | Augmenter le patrimoine arboré est nécessaire et utile. Par contre des arbres et leur ombrage peuvent porter préjudice à des surfaces sèches nécessitant un ensoleillement maximal. Ajouter une phrase en ce sens pour assurer une bonne prise en compte des besoins de milieux naturels dignes de protection et menacés. | Coordonner les lieux de plantation et les essences avec les enjeux d'infrastructure écologique; veiller à éviter des ombrages sur des zones sèches existantes ou créées, qui nécessitent un ensoleillement maximal. Il est fait mention de privilégier les fosses continues. Il faut proscrire les fosses isolées et assurer la continuité | |

| (1) | (2) | (3) | (4) | (5) | (6) | (7) |
|--|--|-----------------------------------|-----|---|--|---------------------------------------|
| Bitte leer lassen/ à laisser vide svp. | Bitte leer lassen/ à laisser vide svp. | Thema / Thème Ziffer / Chiffre | | Kommentar (Begründung für Änderung) Commentaire (justification de la modification) | Vorgeschlagene Textänderung Modification proposée | Bitte leer lassen/à laisser vide svp. |
| | | | | | avec des zones de pleine terre. Il faut parler de la porosité à l'air nécessaire pour l'enracinement (profondeur de sol max 1m avec garantie d'aération et pas de stagnation d'eau). Il faut introduire les notions de volume minimum pour les arbres (étude « nos arbres à GE, parle de 40 à 100 m3 pour un arbre majeur ». | |
| | | 3.5.3.2 | T | Egalement prévoir la place pour le développement de la couronne | [en nutriments], ainsi que d'espace aérien permettant de développer leur couronne tant de manière latérale que verticale. | |
| | | 3.5.3.3 | G | Indiquer la possibilité de mutualiser les usages | La mutualisation des espaces, par exemple en prévoyant que les terrains de jeux ou de sport servent de rétention des eaux de ruissellement lors d'événements pluvieux intenses, permet une économie d'espace et de ressources pour la gestion des eaux à la parcelle. | |
| | | 3.5.3.5 | G | Imperméabilisation au-delà du minimum. | La question de l'accessibilité PMR et les liens avec la SIA500 doivent être questionnées ici. Il est nécessaire de faire des surfaces imperméables pour tous les chemins pour permettre une accessibilité universelle optimale partout. Il est impératif de se doter d'outils pour nuancer les fonctionnalités et les usages. Un assouplissement de la question des joints pour les matériaux modulables est aussi nécessaire en lien avec la SIA500 pour pouvoir mieux utiliser les sols semi-perméables de type pavé filtrant. | |
| | | 3.5.3.5 | R | « Les surfaces des abords sont en partie végétalisées » → pas clair Manque notion de minimiser l'imperméabilisation Indiquer comment choisir les matériaux et la couleur, par exemple avec un indice de luminance moyen supérieur à 30% ? | Les surfaces des espaces libres sont perméables, à moins d'un besoin impérieux de mise en place d'un revêtement imperméables, et végétalisées autant que possible. [...]. Des matériaux naturels peu transformés avec un indice de luminance moyen supérieur à 30% seront choisis lorsque cela est possible. | |
| | | 3.5.5 | R | Terme plus adéquat | La présence d'arbres à grand développement d'ombre et de surfaces boisées est suffisamment fournie | |

| (1) | (2) | (3) | (4) | (5) | (6) | (7) |
|--|--|-----------------------------------|-----|--|---|---------------------------------------|
| Bitte leer lassen/ à laisser vide svp. | Bitte leer lassen/ à laisser vide svp. | Thema / Thème Ziffer / Chiffre | | Kommentar (Begründung für Änderung) Commentaire (justification de la modification) | Vorgeschlagene Textänderung Modification proposée | Bitte leer lassen/à laisser vide svp. |
| | | 3.6.3.2 | G | Critères partiels | Ce chapitre doit se doter de chiffre : fourchettes et minimas, ainsi que des idéaux d'espaces libres et d'espace vert par habitant. La question de ces ratios fait l'objet de nombreuses études. Contextuellement tout est toujours différent mais simplement citer l'objectif ne servira à rien | |
| | | 3.6.3.3 | G | Pour développer un panel d'espaces libres, il faut répondre aux enjeux sociétaux d'inclusivité (espaces publics pensés pour tous les genres, tous les âges et toutes les situations de handicap) | grande robustesse et capacité d'adaptation, polyvalence des espaces libres, disposition apaisée des zones d'utilisation et offres adaptées à l'éventail de besoins des utilisateurs. La diversité du panel des espaces libres doit être inclusif et répondre, au-delà de la pluralité d'usages, à la diversité des publics, que se soit un handicap, une population vulnérable ou tout simplement des questions de genre ou d'âge | |
| | | 3.6.1 | G | Si à l'article susmentionné, il est fait question de la diversité des espaces publics, il n'est pas fait mention des dimensions et potentiels économiques, culturelles et festives des espaces libres : accueil de manifestations, frontages et rapport aux vitrines de commerce, espaces d'exposition ou de culture en plein air, etc. Les interactions des frontages avec l'espace publics, animent la ville. A l'échelle de celle-ci, la planification de lieux polyvalents et adaptés à l'événementiel reste indispensable. | Les espaces libres et la culture. Une proportion des espaces libres doit pouvoir accueillir des événements sportifs, économiques et culturels. Certains espaces libres seront donc aménagés pour favoriser une polyvalence d'usage s'adapter aux politiques festives développées. (à compléter) | |
| | | ? | G | Les phénomènes de gentrification que l'on peut observer lors d'interventions sur les espaces libres mériterait d'être évoqué. L'action sur l'espace public en particulier est un levier fort qui peut impacter à la fois la valeur foncière du bâti, l'évolution sociétale d'un quartier, le prix des loyers, etc. etc. | | |
| | | 3.7 | G | Il serait préférable de parlé de santé au sens large plutôt que de seule activité physique. Il est démontré l'impact des espaces libres de qualité sur la santé psychique et physique. | Mise en réseau d'espaces libres et santé en ville. La question de la santé en ville et des impacts des espaces libres est un thème qui prend de l'ampleur. Les espaces verts publics, les aires de jeux et les abords des écoles, les rues et les places, les alentours des | |

| (1) | (2) | (3) | (4) | (5) | (6) | (7) |
|--|--|-----------------------------------|-----|---|--|---------------------------------------|
| Bitte leer lassen/ à laisser vide svp. | Bitte leer lassen/ à laisser vide svp. | Thema / Thème Ziffer / Chiffre | | Kommentar (Begründung für Änderung) Commentaire (justification de la modification) | Vorgeschlagene Textänderung Modification proposée | Bitte leer lassen/à laisser vide svp. |
| | | | | | ensembles résidentiels et les lieux de travail qui incitent à l'activité physique, favorisent la santé et le bien-être de la population et accroissent la notion de sécurité dans l'espace public et privé. Les enjeux de santé vont au-delà de l'incitation à l'activité physique : rappel des liens observés entre qualité des espaces ouverts et santé psychique notamment (effets bénéfiques de la présence d'arbres, zones de calme ou avec faibles stimuli, effets du bruit sur la santé, etc.) | |
| | | 3.7.3.2 | R | « d'allées ou de rangées d'arbres » nous semble sont trop restrictifs | Des espaces de voirie et des places de qualité, la mise en place de zones de rencontre, de promenades et de jeu arborées dotées d'allées ou de rangées d'arbres contribuent à une haute qualité de vie | |
| | | 3.7.3.2 | | Introduire la notion d'ombrage des cheminements | [... sécurisés,] ombragés [et attrayants ...] | |
| | | 3.8.1 | R | Des processus ciblés sont prévus Ils sont à prévoir ou planifier. | Des processus ciblés sont à planifier. | |
| | | 3.8.1 | T | Selon complément dans l'article 3.1.4.4 | - Développement d'une culture d'urbanisme tactique | |
| | | 3.8.4 | G | Ajouter une ligne pour les obstacles et pièges et vitrages | | |
| | | 3.8.5 | G | mentionner la nécessité de cohabitation coordonnée entre ombrage et ensoleillement pour les enjeux biodiversité | - 3.8.5 Climat urbain | |
| | | 3.8.6 | G | Complément 3.6.3.4 | - Planifier une proportion d'aménagements polyvalents | |
| | | 3.8.7 | R | Ombrager le réseau de MD | [Le réseau de MD est diversifié et sécurisé, mais aussi] ombragé et[agrémenté de lieux de rencontre] | |
| | | 4 Processus de planification | G | Il manque les compétences d'architecte paysagiste et compétences en écologie (bureau écologie). Ces compétences sont nécessaires pour la protection et la préservation de l'infrastructure écologique. L'architecte paysagiste est le spécialiste de la planification des espaces ouverts. Il est nécessaire d'avoir un mandat séparer entre les espaces ouverts et les espaces bâtis | | |

| (1) | (2) | (3) | (4) | (5) | (6) | (7) |
|--|--|-----------------------------------|-----------|---|---|---------------------------------------|
| Bitte leer lassen/ à laisser vide svp. | Bitte leer lassen/ à laisser vide svp. | Thema / Thème Ziffer / Chiffre | | Kommentar (Begründung für Änderung) Commentaire (justification de la modification) | Vorgeschlagene Textänderung Modification proposée | Bitte leer lassen/à laisser vide svp. |
| | | | | sans quoi les MO n'auront jamais l'opportunité de faire les choix et les arbitrages qui leur reviennent. | | |
| | | 4.1.2 | R | La définition des objectifs n'assure pas le financement du projet | Cette phase permet de baliser le projet et d'assurer de pourvoir à son financement. | |
| | | 4.3 | G | Similaire à la SIA 112 | Compléter les tâches: Phase 11 Identification des publics-cible : Phase 21 : Analyse contextuelle, notamment foncière et urbanistique | |
| | | Annexe B,C | B2, C2 | <p>Les outils de travail proposés sont assez lacunaires par rapport à la richesse des ressources et documentation produite par les organes de la Confédération, certains Cantons et certains communes et associations , notamment sous l'angle de l'inclusivité (Rose des genres du LARES p.ex.) , de la programmation urbaine, de la mobilité, en particuliers de la marche (Guides Mobilité piétonne p.ex.) , du patrimoine , etc. Citons notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stratégie des espaces publics du Canton de Genève - Strategie Stadtraum une Mobilität 2040 de la Ville de Zürich - Diagnostics des espaces publics de la Ville de Berne et de Lausanne - Projet « Un espace public à 5 minutes de chaque Yverdonnois-e » Yverdon-les-Bains | | |

Per e-mail bis 14. Juli 2023 einsenden an / A envoyer par courriel jusqu'au 14 juillet 2023 à: SIA166@sia.ch